

3. Le conte

a. définition

Le conte est un récit de fiction généralement bref. Il est issu de la tradition orale et plonge le lecteur dans un univers merveilleux. C'est donc un récit bref relatant une intrigue présentée comme relevant de l'imaginaire (légendaire, merveilleux, fantastique) et/ou appartenant à un passé lointain.

Le terme conte, est dérivé de conteur, c'est la personne qui raconte des histoires oralement. Le conte a une origine orale, folklorique et populaire.

Exemple : le Petit chaperon rouge, Blanche neige, Cendrillon, etc.

b. Les caractéristiques du conte sont :

- la brièveté ;
- la présence d'éléments surnaturels (la magie) ;
- une intrigue simple, dont les péripéties (les événements) sont racontées brièvement ;
- un nombre restreint de personnages ;
- passages descriptifs peu nombreux ;
- l'absence de détails ;
- des dialogues assez brefs ;
- des ellipses narratives ;
- l'intrigue se passe dans des lieux imaginaires et féeriques et dans des temps lointains
- présence d'une formule d'ouverture « il était une fois » « il y a bien longtemps »
- identification des personnages à partir d'un trait caractéristique ou de leur statut social (la méchante, le sage, la princesse, etc.)
- la présence parfois d'une morale qui donne au récit une visée didactique.

Exemple

Charles Perrault reprend le conte populaire « Peau d'Âne » (1694) dans un récit bref autour d'une intrigue simple : une jeune fille cherche à échapper à la demande en mariage de son propre père. Des éléments merveilleux sont présents : une marraine fée et un âne magique.

